

a été autrefois habité par des Sauvages : on appelle à présent de ce nom cinq *concessions* qui sont le long du *Mississipi*. M. Dubreuil, Parisien, nous reçut dans la sienne. Les trois suivantes appartiennent à trois Frères Canadiens qui sont venus dans ce pays, le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins, pour s'y établir, et qui ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France qui ont envoyé des millions pour fonder leurs concessions qui sont *fondues* à présent pour la plupart. La cinquième est à M. de Koli, Suisse de Nation, Seigneur de la Terre de Livry, près de Paris, un des plus honnêtes hommes qu'on puisse voir ; il avait passé dans le même vaisseau que nous, afin de voir par lui-même l'état de la concession pour laquelle il a équipé des vaisseaux et fait des dépenses infinies. Il y a dans chacune de ces concessions au-moins soixante Nègres : on y cultive le maïs, le riz, l'indigo, le tabac : ce sont celles de la Colonie qui ont le mieux réussi. Je vous parle de concession ; j'aurai encore occasion d'en parler aussi-bien que d'établissement et d'habitation ; vous ne savez peut-être pas ce que c'est que tout cela, ayez donc la patience d'en lire l'explication.

On appelle concession une certaine étendue de terrain *concédée* par la Compagnie des Indes à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain. C'est ce que l'on appelait, dans le temps de la plus grande vogue du *Mississipi*, les Comtés, les Marquisats du *Mississipi* : ainsi, les concessionnaires sont les gentils-hommes de ce pays. La plupart n'étaient point gens à quitter la France : ils ont équipé des vaisseaux remplis de directeurs, d'économés, de garde-maga-